



Après une agression que puis je demander comme d hommage et inter

Par **HMCP**, le **27/02/2008** à **13:44**

j ai ete agresse dans la rue par une maman devant mes jeunes enfants devant l ecole.je pass en victime au tribunal dans qq jours qu ai je le droit de demander comme dommage et interet;si je prends un avocat comme je n ai pas droit a laide juridique combien vais je devoir payer et est ce que l accuse ne peut etre contrainte a me payer mes frais davocat?